

Faits d'actualité

J. H.

Volume 51, numéro 3, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1104338ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1104338ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

H., J. (1983). Faits d'actualité. *Assurances*, 51(3), 422–427.
<https://doi.org/10.7202/1104338ar>

Faits d'actualité

par

J. H.

422 I — Tableau récapitulatif des états annuels des assureurs au Québec⁽¹⁾

C'est le titre d'un premier rapport⁽²⁾ de la direction générale des assurances, que présente l'Inspecteur général des Institutions financières. On y trouve les données apparaissant aux états annuels « déposées par les assureurs auprès du gouvernement provincial ». Comme il s'agit de chiffres récents, nous les accueillons, mais sous toutes réserves, étant donné qu'ils n'ont pas encore subi la vérification officielle.

Voici les résultats qu'ils indiquent par groupe d'assureurs, au cours du dernier exercice. Il s'agit, en l'espèce, uniquement des assurances dites générales ou I.A.R.D.

	Bénéfices (ou pertes) d'exploitation (000)	Résultats Nets (000)
1. Compagnies ayant une charte du Québec		
Sociétés à fonds social	(\$ 9,591)	\$ 29,683
Sociétés mutuelles	(\$ 1,426)	\$ 2,833
	(\$ 11,017)	\$ 32,516
2. Compagnies ayant une charte d'une autre province	(\$ 11,654)	\$ 8,933

⁽¹⁾ D'après les chiffres de l'Inspecteur général des Institutions financières pour l'année 1982.

⁽²⁾ In a 67-page booklet, the Insurance Department sets out the 1982 results for Quebec insurance companies.

ASSURANCES

	Bénéfices (ou pertes) d'exploitation <u>(000)</u>	<u>Résultats Nets</u> (000)
3. Compagnies ayant une charte du Canada		
Sociétés à fonds social	(\$359,229)	\$155,976
Sociétés mutuelles	<u>(\$ 1,703)</u>	<u>\$ 34,494</u>
	(\$360,932)	\$190,470
4. Compagnies ayant une charte étrangère		
Sociétés à fonds social	(\$115,679)	\$141,175
Sociétés mutuelles	<u>(\$ 33,684)</u>	<u>\$ 16,032</u>
	(\$149,363)	\$157,027
5. Sociétés mutuelles (comtés, paroisses, etc.) d'assurance incendie, feu, foudre et vent		
Premier groupe (52)	\$ 2,326	\$ 7,349
Deuxième groupe (16) (municipalités et paroisses)	\$ 58	—

423

Par ces premiers chiffres, on constate :

- a) que la situation dans le Québec s'est nettement améliorée, même s'il reste beaucoup à faire dans certains domaines ;
- b) que, si le facteur financier n'intervenait pas, les résultats seraient lourdement déficitaires ;
- c) que le rendement du portefeuille ayant tendance à diminuer par suite de la réduction des taux d'intérêt, l'exercice 1983 ne donnera de pareils résultats, au total, que si les tarifs sont maintenus ; ce qui semble aléatoire.

La correction des résultats d'exploitation est due en bonne partie, en effet, à la hausse des taux, correspondant davantage aux risques en jeu. Elle continuera, sans doute, si le présent exercice est exempt de catastrophes, si la sélection des risques devient plus sévère ou plus appropriée aux ressources disponibles de chaque assureur et, enfin, si les tarifs restent stables ;

- d) comme ailleurs, les résultats d'exploitation varient suivant la répartition des affaires. Les assurances automobiles et biens se sont améliorées, tandis que les assurances sur les établissements commerciaux et industriels restent mauvaises, très mauvaises même. À telle enseigne que les résultats individuels sont bons ou mauvais, selon la politique et l'agressivité de chaque entreprise ;
- e) des frais croissants poussent encore certaines sociétés à développer leurs affaires quel qu'en soit le coût, quitte à corriger à l'aide du portefeuille financier. La politique de chaque société suit, en somme, les directives du pays où l'entreprise a son siège social ;
- f) les sociétés mutuelles de paroisses et de comtés continuent de donner des résultats très favorables, grâce à une surveillance de tous les instants et à une politique de sélection et de plafonnement du risque qui n'est pas sans intérêt, puisque la faiblesse des ressources est bien corrigée par la réassurance.

II — Le *week-end rouge* à Montréal⁽³⁾

À plusieurs reprises, nous avons fait allusion à ce pénible événement que l'on a appelé le *week-end rouge*, survenu au cours d'une grève illégale à Montréal, en 1974. Des pompiers avaient coupé les boyaux ou avaient lancé des projectiles à la tête des officiers qui s'étaient chargés d'éteindre certains incendies survenus dans l'est de Montréal. L'événement était tragique par ce qu'il présentait de méchanceté. Une des victimes est revenue contre le syndicat responsable, à son avis, des dommages causés. Un premier procès présenté en Cour supérieure avait donné raison aux poursuivants ; puis, la cause était allée en appel. Et voici qu'après tout près de dix ans, la Cour suprême du Canada se refuse à permettre un dernier appel devant elle. Si le *week-end rouge* a été pénible, ne l'est-il pas également de constater qu'il a fallu attendre dix ans pour savoir qui avait raison ou tort ? Et quel montant on accordait au propriétaire de la chose détruite ou endommagée ? Cela veut-il dire que, parfois, pour être indemnisé, il faut être tenace, sinon têtu, et être prêt à risquer des frais élevés payables par soi-même ou par ceux qui les défraient en faisant cause commune ?

⁽³⁾ Notes on claims which occurred in 1974 during an illegal strike.

III — La situation économique⁽⁴⁾

Les économistes et les statistiques s'accordent pour noter une amélioration de la situation générale. La demande a repris dans le commerce de l'automobile notamment ; les prix de certains matériaux — tels le bois de charpente — et minéraux ont monté. D'autre part, l'inflation est sinon jugulée, du moins elle a remarquablement diminué de 10-12% à 4% chez nos voisins et à 5-6% pour nous, au Canada. Il y a là un premier résultat à la fois intéressant et valable, s'il est dû en grande partie à la chute des taux d'intérêt et à certains tours de vis dans l'économie. Par ailleurs, si l'emploi a augmenté avec l'été, le chômage reste très haut et certaines entreprises menacent de disparaître parce qu'elles se sont trop lourdement chargées de personnel ou de dettes, ou encore parce que les ventes sont inférieures aux besoins, la marge de profit étant insuffisante. D'autre disparaissent parce que, dans leur domaine, elles sont les plus faibles ou parce qu'elles ont des problèmes de liquidité insoutenables. Certaines, enfin, renvoient du monde et tentent de résoudre leurs problèmes en diminuant la qualité dans le domaine des services, tout en essayant de garder l'essentiel.

425

Tout cela est encore bien fragile.

En assurance, la concurrence ne cesse pas parce que le nombre d'affaires n'augmente pas ; on se contente de se les arracher à un prix de plus en plus bas. Jusqu'ici, l'équilibre s'est établi entre coûts et revenus grâce au portefeuille-titres et à son rendement. La diminution de celui-ci par suite de la baisse des taux d'intérêt va rendre plus aléatoire une source de revenus aussi importante qu'indispensable. Par contre, la valeur des titres cotés en Bourse est un facteur qui prend de l'importance dans certains cas : la reprise de la cote est à ce sujet bien curieuse et momentanément précieuse.

Encore une fois, tout cela est fragile comme une convalescence après une maladie grave.

IV — Le battage électronique⁽⁵⁾

Cet énorme battage que l'on fait en ce moment autour de l'informatique et de l'ordinateur soulève les craintes de certains. Déjà,

⁽⁴⁾ *The economic situation in Canada.*

⁽⁵⁾ *The computer is a valuable business aid. However, is there a tendency to exaggerate its uses?*

dans un article paru dans la Revue « *Assurances* », nous avons noté la réaction du philosophe qui craint l'avalanche des renseignements pour la pensée. De son côté, Julien Green rappelle cette remarque de Louis Armand de l'Académie française, qui avait l'esprit grand ouvert sur la science et ses réalisations essentielles. Et pourtant, ne disait-il pas, en décembre 1967 à propos de l'ordinateur et de l'informatique : « Où est la sagesse que le savoir nous a fait perdre ? Où est le savoir que nous avons perdu par l'information ? »

426 C'est, croyons-nous, ce qu'il faut craindre de la surabondance de détails que va fournir l'informatique si, individuellement, on ne se méfie pas du brouillage de l'esprit.



Il ne faut pas tourner le dos à l'électronique. Ce serait vraiment trop bête ; mais il ne faudrait pas se laisser obnubiler par des instruments qui vont, dans une certaine mesure, changer nos vies, comme le téléphone a supprimé l'échange de lettres que le dix-neuvième siècle a connu. *Don't write, telephone*, nous a-t-on dit. C'est exact, pourvu qu'on sache quoi dire. Mais même si on le sait, tout devient paroles oubliées quand on a raccroché, alors qu'autrefois si on devait écrire, on en trouvait le temps, mais l'écriture restait comme un témoin de l'époque. C'est ce qui a rendu si charmantes et si précieuses certaines lettres, qu'elles soient de Julie ou de Marie-Rosalie Papineau au Canada et de Mme de Sévigné, des Jésuites ou de Marie de l'Incarnation aux siècles précédents.

Y a-t-il là rêvasserie d'historien ou incompréhension d'un homme dépassé ? Pas du tout, mais l'attitude d'un écrivain qui sait que, pour écrire, il faut la paix de l'esprit et non une surexcitation due à l'abondance de l'information. Pour cela, on doit faire la différence entre l'ivraie et le bon grain. Or, si on n'y veille, l'information peut parfaitement être l'ivraie qui gagne sur le bon grain.

Tout en ne repoussant pas ce merveilleux instrument qu'est le matériel électronique, il faudra apprendre à s'en servir et à éviter les excès et les coûts irréflechis⁽⁶⁾.

⁽⁶⁾ On nous fait valoir que l'écran cathodique peut instantanément donner l'adresse d'un client inscrit dans la mémoire de l'ordinateur, par exemple. Mais un simple appareil rotatif placé sur le bureau donne le renseignement presque aussi rapidement. Il y a aussi les *jeux*. L'ordinateur a d'autres fins plus valables que ces exemples particuliers.

ASSURANCES

V — Les grands cabinets de courtage⁽⁷⁾

Parmi les vingt cabinets de courtage les plus importants au monde, on trouve, en dix-neuvième position, Sodarcan Inc., avec un revenu-primés de \$ 52.9 millions. Si nous mentionnons la chose ici, c'est pour montrer l'importance de notre groupe prise durant les dernières années.

Voici l'énumération, tirée de *Business Insurance* du 27 juin 1983 :

<u>Compagnies</u>	<u>Revenu brut (en millions de dollars)</u>	427
1. Marsh & McLennan (U.S.)	\$ 924.3	
2. Alexander & Alexander (U.S.)	573.3	
3. Frank B. Hall (U.S.)	364.9	
4. Sedgwick Group (U.K.)	351.5 ⁽⁸⁾	
5. Johnson & Higgins (U.S.)	323.7 ⁽⁹⁾	
6. Fred S. James (U.S.)	241.3	
7. Reed Stenhouse (Canada)	236.9 ⁽¹⁰⁾	
8. Corroon & Black (U.S.)	172.1	
9. Willis Faber (U.K.)	169.3 ⁽⁸⁾	
10. Stewart Wrightson (U.K.)	125.7 ⁽⁸⁾	
11. Rollins Burdick Hunter (U.S.)	118.4	
12. Jardine Insurance Brokers (U.K.) ⁽¹¹⁾	110.2 ⁽⁸⁾⁽⁹⁾	
13. C.E. Heath (U.K.)	94.8 ⁽⁸⁾	
14. Minet Holdings (U.K.)	89.9 ⁽⁸⁾	
15. Hogg Robinson (U.K.)	86.5 ⁽⁸⁾	
16. Bayty, Martin & Fay (U.S.)	84.8	
17. Bain Dawes (U.K.)	84.2	
18. Faugere & Jutheau (France)	53.2 ⁽¹²⁾	
19. Sodarcan Inc. (Canada)	52.9 ⁽¹⁰⁾	
20. E.H. Crump (U.S.)	49.3	

On notera, parmi les firmes mentionnées, aussi bien les très grandes sociétés américaines qu'anglaises.

⁽⁷⁾ *Business Insurance of June 27, 1983 sets out a list of the main insurance brokers in North America. Reed Stenhouse and Sodarcan Inc. are included in the Canadian offices.*

⁽⁸⁾ Conversion rate on Dec. 31, 1982 : 1 pound = \$ 1.82 U.S.

⁽⁹⁾ Estimate.

⁽¹⁰⁾ Conversion rate on Dec. 31, 1982 : \$ 1 Canadian = \$ 0.98 U.S.

⁽¹¹⁾ Includes Jardine Insurance Brokers Inc. in U.S.

⁽¹²⁾ Conversion on Dec. 31, 1982 : 1 FF = 14.85 cents U.S.